

d'horreur, vous venez de retirer subitement vos pas. Voyez le sang dont la terre est rougie. C'est le sang de vos ayeux. C'est celui de votre postérité. C'est le sang du mari fidèle, de l'épouse chaste, de la beauté promise, de l'amant chéri; et c'est Collot qui sans pitié l'a fait répandre...

« Ne cherchez pas ces édifices superbes qui faisoient l'orgueil de la cité, et qui rendoient Lyon la glorieuse rivale de l'ancienne et opulente ville de Tyr. Collot, en un clin d'œil, les a changés en tristes décombres; il a voulu que Lyon ne présentât plus que les ruines de Palmyre. Vengeance, citoyens, jurez vengeance contre le vandale destructeur des villes....

« Lyonnais, vous ne pouvez faire aucun pas dans vos murs, hors de vos murs, sans fouler les ossements de vos frères, sans marcher sur des tombeaux. Collot a fait de votre ville un vaste cimetière. Tout au dedans et au dehors est plein des crimes de Collot. Hâtez-vous de rédiger la dénonciation de ses forfaits. La France l'attend; la Convention la demande; votre salut, celui de la patrie y sont attachés. La Commission des 21 a annoncé que son rapport sur ce grand coupable étoit prochain. Hâtez-vous, vous dis-je, ou craignez que Collot n'invoque, en sa faveur, votre silence.

« Signé : PELZIN. »

Dans cette *dénonciation des forfaits de Collot-d'Herbois*, nous n'avons point vu, comme M. Gonon, une *provocation au meurtre et à l'assassinat de toutes les personnes qui eurent un emploi public à la suite du siège*. Collot seul est nommé, Collot seul est voué, non au fer d'un assassin, mais au *trop juste supplice qui l'attend, à la hache de la justice*, et après un jugement que rendra un tribunal non suspect, la Convention.

Ajoutons encore que les publications de d'Aumale, de Laussel et de Carrier sont l'insulte du bourreau à sa victime et que la feuille de Pelzin n'est que le cri de vengeance de la victime contre son meurtrier debout et puissant.

Ce premier numéro, incriminé par M. Gonon, est du 29 pluviôse; mais, près de deux mois auparavant, Pelzin avait publié un prospectus non moins violent, non moins accusateur contre Collot et ses amis. Arrêté comme poussant les citoyens à la haine les uns contre les autres, Pelzin fut mis en jugement. Voici les pièces de son procès. M. Gonon donne à cette arrestation la date du 5 ventôse, lisez 5 nivôse, an III.